

NOTE DE PRESSE



HAUTE-GARONNE MONTAGNE

Ouverture des stations de ski : visite de Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, à Luchon-Superbagnères en soutien aux acteurs du territoire

Vendredi 4 décembre 2020



NOTE DE PRESSE

LE MOT DU PRÉSIDENT



« J'ai pris acte dans un premier temps de la décision du Président la République, lors de son allocution le mardi 23 novembre dernier, de reporter l'ouverture des stations de ski au mois de janvier 2021.

Puis, le jeudi 26 novembre, le Premier ministre Jean Castex annonçait « une ouverture des stations de ski sans remontées mécaniques », pendant les vacances de Noël. Cette annonce inattendue et non concertée a suscité une vague de colère chez les acteurs et professionnels de la montagne.

Cette décision brutale demande une nouvelle fois aux élus locaux de s'adapter à des mesures incohérentes au vu des réalités du terrain et pose d'importants enjeux de sécurité sur les domaines habituellement skiables.

A cela s'ajoute l'annonce cette semaine de l'ouverture autorisée des stations de ski européennes frontalières de la France, en Espagne, en Suisse ou en Autriche, qui a provoqué la contestation des professionnels des stations françaises.

C'est pourquoi aujourd'hui, j'ai souhaité me rendre auprès des acteurs touristiques et économiques à Luchon-Superbagnères, afin de les assurer de mon soutien dans cette période qui impacte durablement leurs activités et la vie des stations de montagne haut-garonnaises.

A l'initiative de la création du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne en août 2018, qui regroupe sous une même gouvernance les stations des Pyrénées haut-garonnaises de Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil, le Conseil départemental de la Haute-Garonne se tient aux côtés des élus et des acteurs de la montagne, mais également du personnel des stations de ski, mis en souffrance par ces décisions.

Ces derniers sont des professionnels des domaines skiables et travaillent depuis plusieurs semaines à l'application d'un protocole national strict, mis en place par Domaines skiables de France, sur leurs stations, comprenant notamment le port du masque sur les remontées mécaniques et la désinfection des points de contact. Je constate également que les Français sont majoritairement respectueux des règles sanitaires, des gestes barrières comme du port du masque dans les lieux publics.

Je demande au gouvernement de poursuivre son dialogue avec tous les acteurs de terrain, en étroite collaboration avec les élus locaux, afin de trouver une solution pour une ouverture des stations de montagne le plus tôt possible, dans l'objectif de préserver le tissu économique local tout en garantissant la protection sanitaire et la sécurité optimale des populations sur les stations.

Je suis également signataire de la saisine du Conseil d'Etat contre la décision du gouvernement de fermer les remontées mécaniques pendant les vacances de Noël, aux côtés des présidents de région Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, des départements de Savoie, Isère et Haute-Savoie ainsi que des professionnels de montagne. Ce recours a été déposé ce jeudi 3 décembre et permettra, je l'espère, de faire entendre la voix des élus et professionnels de la montagne devant la justice. »

*Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne,
président du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne*

NOTE DE PRESSE

Le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne

En 2018, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé de créer le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne et de reprendre ainsi la gouvernance des 3 stations de montagne haut-garonnaises (Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil) alors en grande difficulté financière.



Le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne intègre le Conseil départemental (80 %) et la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises ainsi que les maires des communes concernées (20 %), avec pour objectif de mobiliser les investissements nécessaires pour assurer la pérennité des stations dans un projet économique et touristique commun. Cette nouvelle gouvernance permet également la mutualisation des moyens en matière d'achats, d'entretien des équipements, de personnels et de communication.

Des enjeux économiques majeurs pour le territoire :

- Conforter les emplois et renforcer l'économie locale et touristique. Une synergie entre le syndicat mixte et les acteurs locaux : pour maintenir et assurer le développement durable des sites.
- Une démarche commerciale dynamique avec une nouvelle grille tarifaire concurrentielle adaptée aux enjeux des collectivités.
- Un accès pour tous aux stations de ski haut-garonnaises : les jeunes, les personnes à mobilité réduite, les demandeurs d'emploi...
- Une mutualisation de la communication avec les services du Département et de Haute-Garonne Tourisme.

2020-2025 : un plan d'investissements de 25 M€

Le Conseil départemental a lancé un plan d'investissements 2020-2025 de 25 M€ au service du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne, afin de pérenniser l'activité économique et touristique des stations, en impulsant une stratégie de tourisme « 4 saisons » durable et responsable, capable d'adapter les domaines aux évolutions de la demande et de leur permettre de rester concurrentielles sur le marché touristique et économique.

NOTE DE PRESSE

DES ACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS SUR LES STATIONS DEPUIS 2019

Saison hiver 2019-2020 : 4,8 M€ d'investissements

La saison hiver 2019-2020 a été marquée par une première phase d'investissements, d'un montant de 4,8 M€ qui a consisté notamment à améliorer le réseau neige de culture (installation de 51 enneigeurs à Luchon-Superbagnères et 13 au Mourtis), créer un nouveau système de billetterie "mains libres" (avec rechargement en ligne, zéro attente en caisse) et proposer de nouveaux tarifs harmonisés sur les 3 stations. Cette saison a également été marquée par le manque d'enneigement, qui n'a permis qu'une ouverture partielle du domaine skiable de Luchon-Superbagnères et du Mourtis, la station de Bourg d'Oueil n'ayant pu ouvrir ses domaines skiables.



Des activités diversifiées pour faire face au manque de neige

Pour faire face à l'enneigement aléatoire de la saison 2019-2020, le syndicat Haute-Garonne Montagne a mis en place des solutions alternatives, qui ont permis de proposer aux touristes un large panel d'activités « 4 saisons » : télécabine, VTT, sentiers pédestres et raquettes balisés, parapente, luge, fatbike, arapao, biathlon, Devalkart, poney, trampoline, marche nordique, tir à l'arc, etc.

Été 2020 : la poursuite de la stratégie 4 saisons et une fréquentation en hausse

Au cours de l'été 2020, le syndicat a proposé un programme d'animations estivales gratuites et quotidiennes sur les 3 stations : VTT et VTT électrique, biathlon, yoga, danse, stretching, balade à cheval, fatbike, trail, Devalkart, paintball, tir à l'arc, gyropodes, tennis, marchés de producteurs, gestes éco-citoyens, etc.



Près de 1000 personnes ont participé à ces activités, 30 000 forfaits télécabine ont été vendus sur Superbagnères et près de 5 000 forfaits télésiège au Mourtis, assurant une fréquentation stable à l'été précédent sur ces 3 stations.

Au cours des vacances d'automne, l'ouverture du télésiège du Tuc de Pan et de l'accueil au Mourtis ont permis de prolonger les activités après la rentrée scolaire.

NOTE DE PRESSE

HIVER 2020-2021 : UNE 2^E PHASE DE TRAVAUX ET D'INVESTISSEMENTS SUR LES 3 STATIONS

En préparation de la saison hiver 2020-2021, le Conseil Départemental, à travers le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne a réalisé des travaux au cours de l'été afin de poursuivre sa campagne de renforcement de neige de culture sur Superbagnères, d'améliorer la skiabilité des pistes et de créer des aménagements pour sécuriser l'ensemble des domaines, pour un montant de 750 000 €.



Des travaux pour optimiser la pratique du ski et la sécurité des publics

> À SUPERBAGNÈRES

Le réseau a été optimisé grâce à l'installation d'une 5^e pompe en salle des machines et du changement des têtes des enneigeurs. Ces investissements ont permis d'augmenter le volume de production (1000m³/heure) tout en optimisant sa consommation d'eau, d'air et d'électricité rendant l'ensemble de l'installation plus efficace et réactive.

Une nouvelle zone débutant vaste et sécurisée

- D'importants travaux de terrassements ont été réalisés sur la piste verte "Les Estives" du secteur débutant de Techous, afin d'optimiser la conservation de la neige et de favoriser l'apprentissage du ski.
- En parallèle, le réseau de neige de culture a été étendu tout le long de cette piste, soit 22 enneigeurs installés sur 1,2 Km et 36 000 m² afin d'assurer l'enneigement sur cette piste principalement destinée aux débutants et à l'apprentissage.
- Pour parfaire ces travaux, l'engazonnement de la zone permettra de maintenir la neige sur place plus longtemps, et d'accueillir au cours de l'été les troupeaux d'estives dans les meilleures conditions.



Lancement des travaux de l'ascenseur valléen en 2021

Les travaux en vue du remplacement de l'ascenseur valléen, qui relie la ville de Bagnères-de-Luchon à Superbagnères, débuteront dès la fin de la saison hivernale 2020-2021. Le permis de construire est déposé et le choix du constructeur est en cours. Cet équipement permettra d'assurer la sécurité et le confort de la clientèle, de diminuer la circulation automobile sur les routes de montagne et de préserver l'environnement.

NOTE DE PRESSE

> AU MOURTIS

- 2019 : Installation d'une troisième pompe en salle des machines et de 13 enneigeurs sur la piste « la Verte » afin d'augmenter la capacité de production et de consolider l'offre ski.
- 2020 : Création de 450 ml de barrières à neige sur le domaine du Mourtis : ces barrières ont été installées sur les crêtes de la station, l'objectif étant d'améliorer la conservation de la neige sous l'effet du vent.



Création d'un local d'accueil et de vente à Bagnères-de-Luchon : Maison Haute-Garonne Montagne

Située dans le centre-ville de Bagnères-de-Luchon, la Maison Haute-Garonne Montagne accueillera le public tout au long de l'année, afin de promouvoir les trois stations du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne.

OUVERTURE DES STATIONS – SAISON 2020-2021

Des conditions sanitaires strictes pour lutter contre la propagation de la Covid-19

Le syndicat Haute-Garonne Montagne se tient prêt à ouvrir ses domaines skiables au public dans le respect des mesures sanitaires suivantes, préconisées par la chambre professionnelle Domaines Skiables de France :

- Pour accéder à la station, dans les transports publics

Port du masque obligatoire sur les quais, dans les bus et dans les ascenseurs valléens.

- Remontées mécaniques

Port du masque obligatoire dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques. Désinfection quotidienne des zones de contact.

- Chez le loueur de matériel

Port du masque obligatoire. Désinfection du matériel loué. Gel hydro-alcoolique à disposition.

- Dans votre hébergement et les Offices de tourisme

Port du masque obligatoire dans les parties communes et closes. Gel hydro-alcoolique à disposition. Désinfection des surfaces de contact et fréquence de nettoyage augmentée.

- Dans les bars / restaurants

Service assis uniquement. Espacement des tables d'au moins 1 mètre ou présence d'une paroi fixe ou amovible assurant une séparation physique. Port du masque obligatoire pour les clients lors des déplacements dans l'établissement. Gel hydro-alcoolique à disposition. Désinfection des surfaces de contact et fréquence de nettoyage augmentée.



NOTE DE PRESSE

Un programme d'animations hivernal diversifié

Sous réserve d'une ouverture totale des domaines skiabiles à partir de janvier 2021, le syndicat Haute-Garonne Montagne proposera un programme d'activités hivernales diversifiées, praticables en période de neige : cascade de glace naturelle sur le secteur du Céciré (Luchon-Superbagnères), nouveaux circuits de raquettes balisés, « raid blanc ») sur Le Mourtis et Luchon-Superbagnères, biathlon, fatbike, airboard ou encore un jeu de piste interactif sur Bourg d'Oueil.



Depuis 2019, le syndicat a fait le choix de proposer au public des stations un panel d'activités accessibles toute l'année en partenariat avec les acteurs du développement touristique des 3 stations. La diversification des activités répartie sur 4 saisons permet de développer l'emploi tout au long de l'année sur ce territoire où le tourisme est le principal secteur pourvoyeur d'emplois.

Ouverture des stations à Noël : des conditions adaptées

Suite aux annonces du Premier ministre le 26 novembre d' « ouvrir les stations de ski sans remontées mécaniques », le Conseil départemental se met en capacité d'accueillir le public en toute sécurité sur le domaine public réglementé au 19 décembre avec l'accord des maires concernés, de la Préfecture et des responsables des stations concernées (Superbagnères, Le Mourtis, Bourg d'Oueil).

Conditions d'ouvertures des stations à partir du 19 décembre

Fermeture des domaines skiabiles

Des arrêtés municipaux pris par les maires interdisent l'accès total au domaine skiable des 3 stations de Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil. Des fermetures hermétiques seront installées à chaque entrée de pistes avec l'affichage de l'arrêté municipal et des panneaux d'interdictions.

Les services de damage et de sécurisation des domaines skiabiles (Plan d'Intervention de Déclenchement d'Avalanches) seront assurés.

NOTE DE PRESSE

Espaces de luge

Haute-Garonne Montagne mettra à disposition des espaces de luge préparés, sécurisés et entretenus par les services techniques du syndicat mixte sur les 3 stations. Les secours seront assurés uniquement sur cet espace. En dehors de cet espace, la prise en charge des blessés sera assurée par le service des secours publics.

A Superbagnères, seul le plateau (parking et envers du grand hôtel) reste accessible aux piétons. Un personnel saisonnier sera sur site afin d'assurer la gestion du parking et l'entretien des toilettes publiques.

Ouverture de la télécabine de Luchon-Superbagnères à partir du 19 décembre

La télécabine de Luchon-Superbagnères, non considérée comme une remontée mécanique, sera ouverte au public à partir du 19 décembre, uniquement en accès piéton, du lundi au dimanche de 10h à 16h, aux tarifs uniques de 7,80 € (aller/retour) pour les adultes et 6,80 € pour les enfants de 0 à 17 ans, sur accord préfectoral. Elle permettra au public d'accéder à la station de ski, uniquement avec des équipements luges, tels qu'autorisés par les arrêtés municipaux à l'intérieur de la télécabine.



Des permanences d'accueil Haute-Garonne Montagne sur les 3 stations

La Maison Haute-Garonne Montagne, située au 24 allées d'Etigny à Bagnères-de-Luchon sera ouverte tous les jours de 10h à 18h ainsi que la billetterie de 10h à 16h. Les accueils du Mourtis et du plateau de Superbagnères seront ouverts de 10h à 16h durant la période des vacances scolaires ainsi que la billetterie du Mourtis.

Des offres promotionnelles pour fidéliser et attirer de nouveaux publics

En amont de la saison 2020-2021, Haute-Garonne Montagne a mis en place des offres promotionnelles pour les détenteurs de forfaits saison et les futurs touristes des stations.

Offres fidélité

- *Le Mourtis* : report intégral des forfaits saison 2019-2020 sur la station du Mourtis, sur la saison 2020-2021 pour les détenteurs de forfaits saison 2019/2020

- *Superbagnères* : offre réduite pour les détenteurs de forfaits saison 2019-2020 à la station de Superbagnères

> Forfait 3 stations : 180 € : adulte au lieu de 505 € /

120 € : enfant/étudiant au lieu de 379 €

NOTE DE PRESSE

Offres Promo forfaits saison - 30 %

LE MOURTIS

FORFAIT SAISON 2020-2021

- Adulte : 220 € au lieu de 312 € (rentabilisé en 8 sorties)
- Enfant/étudiant : 160 € au lieu de 240 € (rentabilisé en 8 sorties)

SUPERBAGNÈRES

FORFAIT 3 STATIONS 2020-2021

- Adulte : 355 € au lieu de 505 € (rentabilisé en 10 sorties)
- Enfant/étudiant : 265 € au lieu de 379 € (rentabilisé en 10 sorties)

Ces offres sont prolongées jusqu'au 15/01/2021.

Une nouvelle « garantie COVID-19 »

Afin de s'adapter au contexte sanitaire, Haute-Garonne Montagne a décidé de proposer aux détenteurs de forfait saison, une garantie Covid-19 dans l'objectif de permettre au public de ne pas subir les arrêts d'activités.

Cette garantie s'applique dans les cas suivants :

- 1- non-ouverture de la station
- 2- fermeture définitive anticipée et totale des remontées mécaniques
- 3- fermeture de la station d'au moins 30 jours consécutifs faisant suite à une décision des autorités compétentes pour raisons sanitaires liées à la Covid-19, pour cause de confinement local ou national, ou dans le cas d'une interdiction de déplacement empêchant l'utilisateur d'utiliser son forfait saison.

Haute-Garonne Montagne s'engage à rembourser au prorata temporis le forfait saison en fonction des journées utilisées par l'utilisateur.

NOTE DE PRESSE

REPORT D'OUVERTURE DES STATIONS : LES ACTIONS DE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT

L'annonce gouvernementale du report d'ouverture des stations puis d'une ouverture autorisée sans remontées mécaniques et sans commerces au 19 décembre met une nouvelle fois à mal le tissu économique local dans les stations haut-garonnaises ainsi que le travail des élus locaux et des professionnels des domaines skiables. Le Conseil départemental, qui préside le syndicat mixte exploitant les 3 stations de montagne haut-garonnaises, renouvelle son soutien aux acteurs du territoire à travers la mise en place d'aides concrètes au service des plus touchés par cette crise.



110 saisonniers recrutés pour la saison 2020-2021

La Régie du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne est composée de 37 permanents et 110 saisonniers. A ce jour, même si les domaines skiables ne sont pas ouverts, Georges Méric, président du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne, a décidé, dans le cadre de la politique sociale et de relance économique du Département, d'embaucher l'ensemble des saisonniers à partir du 14 décembre, afin d'assurer des conditions d'ouverture optimales.

Le Conseil départemental a également pris acte de la décision du gouvernement d'assurer la prise en charge à 100 % de l'activité partielle.

Le Fonds de prévention de la précarité du Département pour aider les acteurs économiques

L'épidémie de la Covid-19, dont la deuxième vague a nécessité un reconfinement de la population, menace de nombreux secteurs d'activité économique, en France comme en Haute-Garonne. Les commerces de proximité, la culture, le tourisme, l'événementiel sont particulièrement impactés et les conséquences seront lourdes pour l'emploi local.

En mai 2020, le Département a créé un Fonds de prévention de la précarité, doté de 3,5 M€, destiné aux personnes ayant subi une perte de revenus du fait de la crise sanitaire de la Covid-19. Ce dispositif est prorogé jusqu'à la fin de l'année 2021 et ses modalités d'accès sont étendues.

NOTE DE PRESSE

ANNEXES

**À PARTIR DE JANVIER 2021 (SOUS RÉSERVE D'UNE
OUVERTURE DES DOMAINES SKIABLES)**

Animations prévues pour la saison Hiver 2020-2021

LUCHON-SUPERBAGNÈRES

NOUVEAUTÉ : une cascade de glace sur le secteur du Céciré

Si les conditions météorologiques le permettent, les skieurs pourront admirer et visiter, en compagnie de guides professionnels, une cascade de glace naturelle installée, sur le plateau du Céciré, en haut des pistes, tout au long de la saison. Cette activité est réalisée en collaboration avec le Bureau des Guides de Luchon.

Rens. : www.bureau-guides-luchon.com

Circuit balisé de randonnées en raquettes

14 km de pistes de raquettes balisées, désormais visibles sur les plans de pistes du domaine skiable sont ouvertes sur la station.

GAROSNOW – 19 ET 21 MARS 2020 (SOUS RESERVE)

Évoluant sur les traces enneigées de son grand frère "Garorock", ce festival itinérant de musiques actuelles Pose chaque année ses valises dans les différentes stations de la chaîne montagneuse occitane. Mêlant musique, ride & cool attitude, Garosnow propose une expérience hors du commun, pour la 2e année consécutive à Luchon- Superbagnères.

Une forme adaptée au contexte sanitaire

Garosnow 2021 s'orienterait vers une version "assise", permettant de coller aux nouvelles exigences réglementaires. Une forme plus contemplative, tout à fait en accord avec les décors de la station.

Nouveau : Garosnow Kids

Pour cette session si particulière, les organisateurs ont souhaité s'ouvrir aux plus jeunes et à leurs parents. Le GAROSNOW KIDS aura lieu le dimanche toute la journée, avec une programmation et des animations adaptées à tous !



NOTE DE PRESSE

LE MOURTIS

NOUVEAU : un nouveau circuit balisé de randonnées en raquettes

6 km de pistes de raquettes balisés, désormais visibles sur les plans de pistes du domaine skiable, sont ouvertes sur la station.

Fatbike

Le fatbike est un vélo tout terrain dont les pneus sont très larges et permettent une bonne adhérence sur un terrain difficile, comme la neige, le sable ou la boue. Cette animation ludique sera à nouveau proposée au public cet hiver sur la station du Mourtis.

Airboard

Cette activité originale, facile et ludique est réalisée avec un bodyboard des neiges, accessible à partir de 7 ans sur pistes ou en dehors. Un stade d'Airboard est spécialement aménagé sur la station du Mourtis. Insolite : descente intégrale de la station du Mourtis par « La Verte » à la fermeture des pistes.

Réservé uniquement aux adultes et enfants à partir de 12 ans ayant déjà réalisé une séance d'initiation à l'airboard de 1h30, sur le « stade d'Airboard » du Mourtis.

Tarif : 15 € par personne. Airboard et casques fournis.

Le Raid blanc - janvier 2021 (sous réserve)

Le Trail du Mourtis est organisé par l'association « Trail du Mourtis » « Sur les traces du chasseur d'isards... ». Le départ et l'arrivée ont lieu à la station du Mourtis, sur le parking du centre de vacances La Pyrène. La remise des dossards a lieu à l'hôtel restaurant « La grange » le vendredi de 17h à 20h et le samedi matin à partir de 6h30. Les tracés traversent la route départementale au col de Menté, empruntent les sentiers de l'Escalette, Gar, Bezin-Garoux, Boutx, Argut, Melles et une partie des pistes du Mourtis.

2 courses :

- *Le Marathon du Mourtis* : 42 km/3000 m de dénivelé (date non confirmée)

- *Trail des Eterlous* : 14 km/800 m de dénivelé (date non confirmée)



NOTE DE PRESSE

BOURG D'OUeil

LEARN-O-PARC : un jeu de piste interactif

Toute l'année

A Bourg d'Oueil, l'histoire et le patrimoine se dévoilent grâce au digital, dès 3 ans et au concept de LEARNO, un nouveau système clé en main de course d'orientation à partir d'un smartphone. Une fois l'application installée sur votre téléphone, vous pourrez déambuler à la découverte du village de Bourg d'Oueil en suivant les étapes et objectifs fixés par cette application. Une découverte ludique, en toute autonomie, à partager en famille ou entre amis.

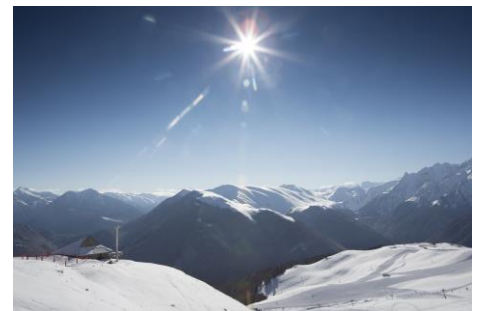


DOMAINES SKIABLES

LUCHON-SUPERBAGNÈRES

32 km de pistes :

- . 28 Pistes : 4 vertes, 11 bleues, 7 rouges et 6 noires.
- . 13 remontées mécaniques, dont 5 télésièges.
- . 1 télécabine (Luchon-station en 8 minutes)
- . Espaces dédiés : 1 piste de luge, 1 snowpark



LE MOURTIS

23 km de pistes :

- . 19 Pistes : 4 vertes, 5 bleues, 7 rouges et 3 noires.
- . 10 remontées mécaniques : 1 télésiège, 8 téléskis et 1 tapis de remontée.
- . Espaces dédiés : 1 espace ludique, 1 stade d'airboard, 2 pistes de luge

BOURG D'OUeil

5 km de pistes :

- . 7 Pistes : 1 verte, 3 bleues, 2 rouges et 1 noire.
- . 3 téléskis
- . Espaces dédiés : 1 piste de luge, 1 circuit raquettes

NOTE DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

Coralie Bombail

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

Ariane Mélazzini-Déjean

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

Fabienne Pascaud

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

HAUTE-GARONNE.FR